



Assemblée Générale des Amis des Chemins de Ronde

28 janvier 2023

Exercices 2021 et 2022





À Saint-Malo et Saint-Coulomb, ils veulent l'ouverture d'un nouveau sentier littoral



Conseil d'Administration

d'octobre 2021 à janvier 2023:

Patrice BAUCHE: Président

Gérard PRODHOMME: Vice-président

Danièle HUET: Secrétaire

Brigitte JEGOUZO: Site internet

Philippe JAQUIER: Trésorier

Antoine VIRENQUE: Archives + lien avec ACR
Bretagne

Michel BATOT: Président d'Honneur

Bernard GOGUEL

Jean-Michel PERIGNON

Saint-Malo

Rédaction : 15, avenue Jean Jaures
Tél. 02 99 40 65 65 - Fax : 02 99 40 65 69
Courriel : redaction.saint-malo@amisdescheminsderondeys.fr
Relations abonnés : Tél. 02 99 32 66 66

Ouest-France
8-9 juillet 2017

Amis des chemins de ronde : 50 ans de combat

Depuis Pierre Langlais, du chemin a été parcouru pour défendre les sentiers du littoral. Mais 50 ans après la création des Amis des chemins de ronde, il reste encore du travail.

L'histoire

En 1967, la littorale n'existait pas. « On faisait un peu n'importe quoi, avec des constructions sur l'estran. Notamment en Rance. Les chantiers navals construisaient directement sur la grève... », raconte Patrice Petitjean, l'actuel président des Amis des chemins de ronde 35.

La notion d'environnement n'était pas aussi présente qu'aujourd'hui. Mais à la fin des années 1960, Pierre Langlais, avocat à Rennes et maire de La Richardais, estime que des règles doivent être respectées. S'il agit au départ par intérêt personnel, son combat s'élargit rapidement vers le plus grand nombre.

Une bande de 3 m

« Le fondateur des Amis des chemins de ronde en Bretagne engage tout un tas d'actions devant le tribunal administratif, pour faire respecter le domaine public maritime, qui n'est pas vendable. » Il est ainsi l'un des instigateurs de la loi du 31 décembre 1976, « le texte fondateur de la servitude de passage des piétons le long du littoral ».

Cette loi oblige les propriétaires des terrains qui bordent le littoral, de laisser libre une bande de 3 m, pour permettre le passage des piétons. Pierre Langlais a créé les Amis des chemins de ronde le 27 juin 1967, pour obtenir le respect de cette loi.

Aux débuts des années 2000, l'association s'endort. Mais à partir de 2005, chaque département a sa propre section. Le Morbihan d'abord, puis le Finistère et l'île-et-Vilaine en 2009. « Nous essayons de créer quelque chose dans les Côtes-d'Armor, mais c'est difficile. »



La mission de l'association : obtenir un passage piétonnier continu au plus près du littoral.

Son fondateur, malade, décède en 2007. Patrice Petitjean est le président des ACR35 (145 adhérents) depuis quatre ans. Cet ancien procureur et juge d'instruction à Saint-Malo se bat, comme Pierre Langlais, pour que les servitudes soient toutes respectées.

Une loi détournée

Et c'est loin d'être le cas sur tout le littoral nord. Dans certains endroits, la loi n'est carrément pas appliquée. Dans d'autres, elle a été détournée

des l'origine. « Par arrêté du 18 juin 1982, le préfet d'île-et-Vilaine a fixé ce tracé, le long du littoral. » Sauf que l'examen du plan montre que le sentier comporte des bifurcations, éloignées du rivage.

Entre la pointe du Christ et Notre-Dame-des-Flots, à Rothéneuf, avec les Rochers sculptés, le Binélin et la propriété de la famille Loisel, par exemple. « Le sentier de servitude ne longe pas le tracé du littoral, mais a été renvoyé sur des voies goudronnées. »

Nadine PARIS.

Quels sont encore les points noirs en 2016 ?



Point positif, réalisé l'an dernier, le sentier ouvert à Quelmer-La Passagère.

« Les dossiers avancent difficilement, constate Patrice Petitjean. Peuvent être administratives, restrictions budgétaires... Dans certains cas, nous sommes confrontés à la mauvaise volonté des élus, de certains fonctionnaires ou des riverains du littoral qui font tout pour détourner le sentier au plus loin de leurs propriétés. »

Mais tout n'est pas noir. Le passage à Quelmer, entre la Passagère et l'anse de Troctin, a été ouvert en mai 2016, après cinq ans de procédures. De nouveaux tronçons sont désormais accessibles aux piétons à Saint-Briac.

Un rapport de force

Mais malgré le tracé, approuvé par le sous-préfet en février 2015, le long du littoral de Saint-Briac, « 21 propriétaires riverains ont déposé un recours devant le tribunal administratif. Mais nous sommes prêts. » À Saint-Malo, plusieurs endroits

posent problème. « Entre la pointe du Christ et Notre-Dame-des-Flots », avec au milieu le Binélin, propriété de Roland Baumanoir, les Rochers sculptés et le terrain de la famille Loisel.

L'association demande également qu'un sentier le long du littoral, au bas des propriétés riveraines, soit réalisé après la plage de la Basse-Flourie, avant le barrage de la Rance. Autre point noir : la liaison entre les parcs de la Briantais et des Corbières, en bas notamment d'une propriété.

« Il est nécessaire de réaliser des travaux sur un passage particulièrement difficile, pour assurer la jonction entre les deux tronçons du sentier. » Enfin, à Saint-Jouan-des-Guérets, au lieu-dit Le Val es Bouillies, et à Saint-Coulomb, à l'anse du Lupin, les randonneurs ne peuvent pas passer sur le tracé de servitude, prévu dans les plans, sur des propriétés privées.

N.P



Quelles avancées en 2021 et 2022 ?

Saint Briac:

propriétaires déboutés par la CAA de Nantes en octobre 2021
nouveau recours devant le Conseil d'État
demande de pourvoi refusée en juillet 2022

Saint Malo:

Ouverture du sentier des Corbières à St Servan décembre 2021

Sentier littoral de Saint-Briac : les promeneurs pourront continuer à marcher tranquillement

Une décision rendue par le Conseil d'Etat, mardi 19 juillet 2022, marque l'épilogue de la passe d'armes qui oppose des riverains du sentier littoral de Saint-Briac à l'Etat.



Saint-Malo : dimanche, découvrez le nouveau sentier littoral de Saint-Servan

Les Amis des chemins de ronde d'Ile-et-Vilaine invitent à découvrir le nouveau sentier littoral à Saint-Servan, qui assure la continuité du GR 34 entre Dinard et Saint-Malo.



Enquête publique à Rothéneuf novembre 2022

Près de Saint-Malo : autour de l'anse du Lupin, le sentier du littoral va faire peau neuve

Il reste des passages peu praticables sur le sentier du littoral autour de l'anse du Lupin, à Saint-Coulomb. Une enquête publique se termine et des travaux devraient suivre.



Patrice Bauché, président des ACR 35 et Gérard Prodhomme, vice-président, ici au niveau de l'accès à la plage des Mites, qui reste problématique, près de la Guilmorais. ©Le Pays Malouin / B.R.



Nos sorties en 2021 année COVID et 2022

Les sorties du samedi :

Juin 2021 . Saint Malo - Pointe de la Varde Gérard

Août 2021 . Cherrueix -Chapelle Sainte Anne Jean-Paul, Gérard

Octobre 2021 . polder de Ploubalay Antoine, Bernard

Mars 2022 . Dinard - les Villas Renaud

Mai 2022. Pleurtuit - Cancaval Jean-Paul

Juillet 2022. Saint Jacut - les Ebihens Jean-Paul

Octobre 2022. Saint Samson-sur-Rance - la Hisse Jean-Paul





Les grandes sorties:

Avril 2022. Combourg -Chateaubriand Marylène



Août 2022. Le Vivier-sur-mer – Les Hermelles Guide maison de la Baie



Conférence de Bruno Irlande
Le monde des abeilles

La conférence



Février 2022 : Le monde des abeilles – Bruno Irlande



Les activités de l'association

Janvier 2021: Inauguration du nouveau site de La Varde par la Ministre de la Mer qui demande à échanger avec les ACR35



Des rencontres avec les élus et l'administration:

- 19 février 2021 : Mairie Saint-Malo. Adjoint et services « la servitude sur la commune ».
- 11 mars 2021 : Mairie Dinard « le sentier du littoral: entretien et rupture de continuité ».
- 11 mars 2021 : Visite sur site aux Corbières avec la presse.
- 25 mars 2021 : Rencontre avec le Sous-Préfet et le maire de Saint-Malo: SPPL à Saint Malo.
- 27 avril 2022 : Réunion à la DDTM-DML sur les dossiers en cours.
- 29 juin 2022 : Rencontre avec nouveau le Sous-Préfet « sensibilisation aux enjeux »
- 11 octobre 2022 : Rencontre avec le Maire de Saint-Suliac « évolutions attendues ».
- 20 Janvier 2023 : Rencontre avec DDTM-DML « tour d'horizon »





Les activités de l'association - suite

Conseil d'administration : 5 réunions par an

Participation au COPIL

Traversée du barrage de la Rance par les vélos et les piétons



Reconnaitances de terrain: repérage des dysfonctionnements et préparations de randonnées

Notre communication

Belle visibilité dans les médias locaux :

Ouest-France,
Le Pays Malouin,
le Télégramme

Et dans les médias audio et vidéo:

mars 2021 Tournage documentaire Thalassa

mars 2022: Interview Radio Paroles de Vie de Saint-Malo.

mars 2022: Reportage TF1

novembre 2022: TV Rennes - Interview Patrice dans le journal du soir



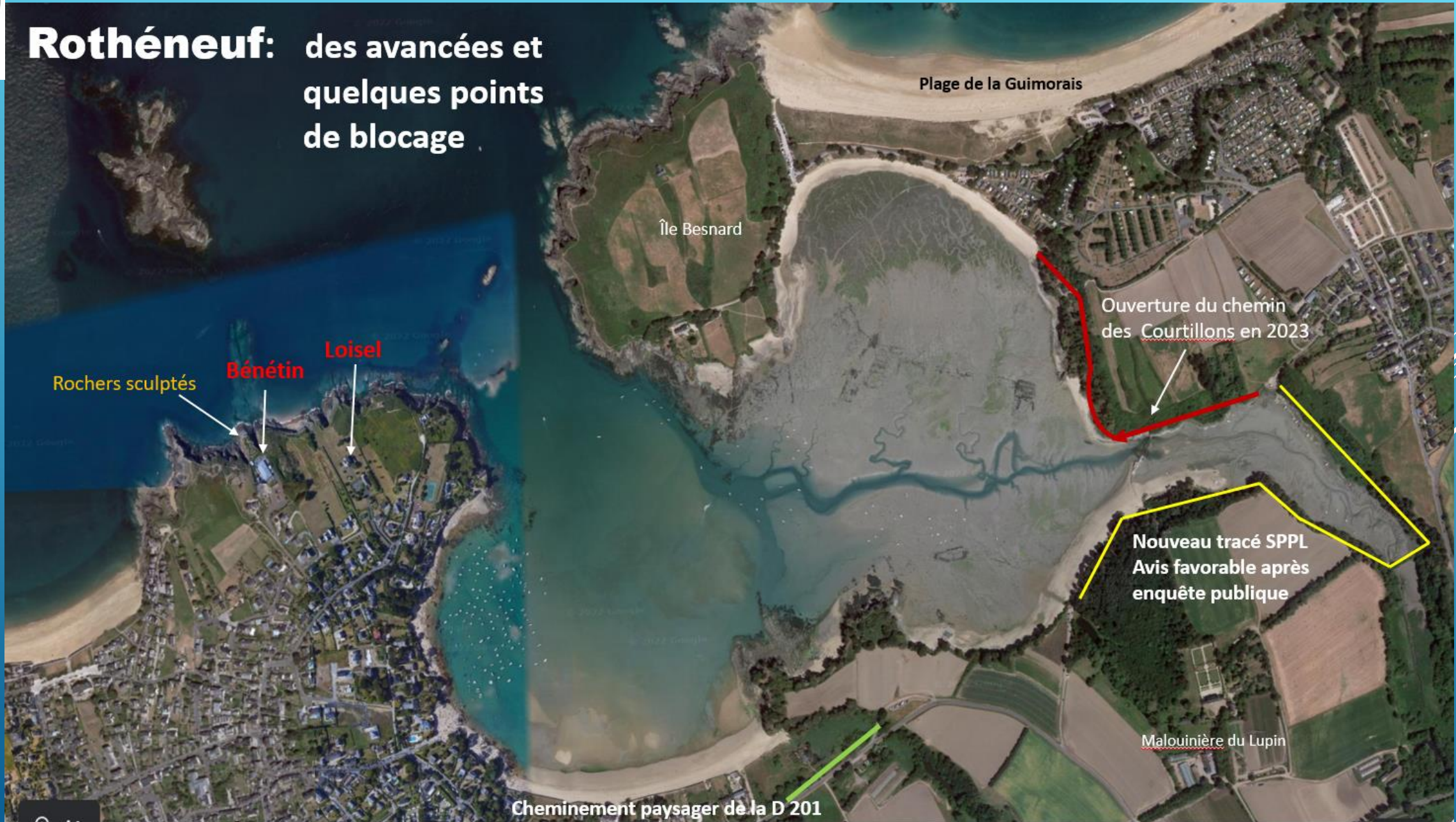
**Saint-Malo et Dinard : la passion du GR
34 dans l'émission Thalassa, dimanche**

Les actions des Amis des chemins de ronde d'Ile-et-Vilaine, à Saint-Malo et à Dinard, seront évoquées dans l'émission Thalassa diffusée dimanche 13 février.



Notre action permet d'obtenir des résultats




Rothéneuf: des avancées et quelques points de blocage



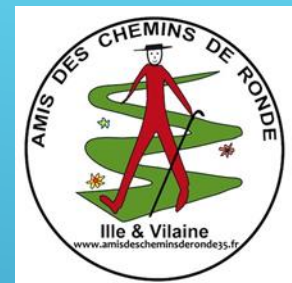


Un dossier en négociation

Saint SULIAC

-  SPPL
-  Chemin en rénovation
-  Nouveau tracé SPPL à négocier





Programme à venir

Conférence du 25 février 2023

Évolution du trait de côte aux alentours de Saint MALO
par Bernard GOGUEL



Sorties du samedi après-midi

1^{er} avril 2023 - Saint SULIAC la pointe du Puits

6 mai 2023 - Saint JACUT Château du Guildo

3 juin 2023 - DINAN le port et la vieille rivière

Samedi 25 février 2023 à 14h30
Centre Culturel Jean Rochefort - Conférence gratuite
à
Saint-Lunaire



 <http://amisdescheminsderonde35.fr/>

Les ACR35 proposent
un exposé de **Bernard GOGUEL** :

Le trait de côte aux alentours de Saint-Malo
Evolutions passées et perspectives, avec la montée
de la mer due au réchauffement climatique





Bilan financier Année 2021

→ Solde des comptes lors de la dernière assemblée générale en date du 06 Janvier 2021 : **11.407,65 €**

Bilan de l'exercice financier du 06 Janvier 2021 au 29 Janvier 2022.
Mr JAQUIER Philippe, trésorier, excusé lors de l'AG du 02 Octobre 2021.



Dépenses	Recettes
Administration - Divers - Frais fonctionnement Papeterie (Cali page) : 353,26 € Frais postaux : 151,32 € Assurance : 98,75 € Frais divers : 75,00 € (Adhésion associations, location matériels sono) Sous total = 678,33 €	Adhésions : 2363,00 € (Dont adhésion ADICEE, 01 don de particulier)
Site Internet OVH : 139,46 €	
Pour mémoire la Grande sortie à COMBOURG a été supprimée en raison de la crise sanitaire.	
Pots et Assemblée générale du 06 Janvier 2020 et repas des ACR Total cumulés des dépenses : 1349,58 € (Super PLEURTUIT, Sushi Mi, Pâtissier)	Pot-Repas Assemblée générale : 1676,76 €
DEPENSES : 2167,37 €	RECETTES : 4039,76 €
Équilibre dépenses – recettes exercice : 2021 = + 1872,39 €	

Bilan comptable arrêté au 29 Janvier 2022 en raison du report de l'A.G qui n'a pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

Aujourd'hui, nous sommes auprès de l'agence du C.A à DINARD où l'association détient 02 comptes distincts, → Livret A, N° 46322012004 = + 12.563,04€ - → Compte courant n° 46321469345 = + 60,34 € soit un actif global disponible de : **+ 12.623,38 €**



Bilan financier

Année 2022



→ Solde des comptes à la date du 29 Janvier 2022: 12.623,38 €

Bilan de l'exercice financier du 29 Janvier 2022 au 28 Janvier 2023

Dépenses	Recettes
Administration - Divers - Frais fonctionnement Papeterie (Cali page) : 349,50 € Frais postaux : 194,98 € Assurance : 112,33 Frais divers : 70,00 € (Adhésion associations ADICEE + Escalpe Bretagne) Remboursement Frais Divers = 15,06 € (Collation lors randonnée) Sous total = 741,87 €	Adhésions : 2339,00 €
Site Internet OVH : 77,73 €	
Grande Sortie COMBOURG, Dépenses 404,27 € (Balance - 61,27 €)	Recette Sortie COMBOURG : 343,00 €
Sortie du MONT SAINT MICHEL Dépenses 396,00 € (Balance - 24 €)	Recette Sortie MONT SAINT MICHEL : 372,00 €
Assemblée générale du 29 Janvier 2021 et repas des ACR annulés en raison de la crise sanitaire - Total cumulés des dépenses : 00,00 €	Pot-Repas Assemblée générale du 29 Janvier 2021 : 00,00 €
	Intérêt livret A en 2022 : 191,34 €
DEPENSES : 1619,87 € €	RECETTES : 3245,34 €
Équilibre dépenses – recettes exercice : 2022 = + 1625,47 €	

Bilan comptable arrêté au 26 Janvier 2023

Aujourd'hui, nous sommes auprès de l'agence du C.A à DINARD où l'association détient 02 comptes distincts, → Livret A, N° 46322012004 = + 14.500 € - → Compte courant n° 46321469345 = 863,18 € soit un actif global disponible de : + 15.363,18 €



Les ACR souhaitent remercier



- la DDTM, pôle mer et littoral, acteurs efficaces de l'État
- les Services Techniques du Département
bien rôdés aux interventions d'urgence et à l'entretien
- les Municipalités agissant en faveur du sentier littoral
- la Presse locale qui rend compte
de nos actions
- les ELUS du CA bien investis
- VOUS TOUS, les ADHERENTS
qui soutenez l'association





Des questions ?

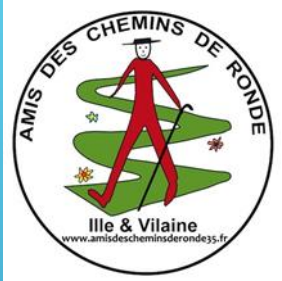


Des réponses ...

Puis on procèdera aux votes

- Rapport moral
- Rapport financier





Conseil d'administration - renouvellement

les membres du CA sont élus pour 4 ans
renouvelables par moitié tous les 2 ans

Démission

Philippe JAQUIER trésorier

Membres sortants qui se représentent

Patrice BAUCHE

Brigitte JEGOUZO

Gérard PRODHOMME

Antoine VIRENQUE

Nouvelles candidatures

?

?



Vote / élection des membres du CA



Merci de votre attention
Au plaisir de vous retrouver

